

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24133076

le,

Greffe
Le greffier

28/06/2024

Greffe

Le greffier

N° d'entreprise : **0791 583 544**

Nom

(en entier) :

FROMAGERIE COOPERATIVE CŒUR DE CONDROZ

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE COOPERATIVE**

Adresse complète du siège : **RUE MARS-AUX-FRENES 2 5360 HAMOIS**

Objet de l'acte : DEMISSION ADMINISTRATEURS

FROMAGERIE COOPERATIVE CŒUR DU CONDROZ
RUE MARS AUX FRÊNES 2
5360 HAMOIS
BE 0791583544

LISTE DE PRESENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2024

NOM ACTIONNAIRE	NOMBRE D'ACTIONS DETENUES	REPRESENTE	PAR
SAMSON EMMANUEL	8	LUI-MÊME	
LEBOUTTE JEAN-MARIE	8	LUI-MÊME	
TASIAUX LUC8	LUI-MÊME		
LEGROS NINA8	LUI-MÊME		
TOTAL DES ACTIONS REPRESENTEES	32		

FROMAGERIE COOPERATIVE CŒUR DU CONDROZ
RUE MARS AUX FRÊNES 2
5360 HAMOIS
BE 0791583544

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL ORDINAIRE DU 17 JUIN 2024

La séance est ouverte à 19 heures.

Le bureau est constitué :

- Mr SAMSON EMMANUEL
- Mr LEBOUTTE JEAN-MARIE
- Mr TASIAUX LUC
- Mme LEGROS NINA

Monsieur le président constate, sur base de la liste des présences, que le capital est entièrement représenté et qu'il n'y a par conséquent pas lieu de justifier les convocations.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

85

Le président expose l'ordre du jour :

1. Rapport sur la gestion durant l'exercice social écoulé.
2. Approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice social clôturé le 31/12/2023.
3. Décharge à donner aux gérants.
4. Démission

Tous les faits exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée ; celle-ci reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

DELIBERATIONS

Point 1

Le président donne lecture du rapport de gestion ce dernier n'appelle aucun commentaire.

Point 2

L'assemblée aborde l'examen des comptes annuels de l'exercice clôturé le 31/12/2023 ; les comptes comprennent le bilan après répartition, le compte de résultat et l'annexe.

L'affectation du résultat se présente comme suit :

Résultat reporté de l'exercice précédent 0,00 €

Résultat de l'exercice -7.481,24 €

Résultat à affecter -7.481,24 €

Affectation réserves de liquidation 0,00 €

Affectation à la réserve disponible 0,00 €

Résultat reporté à nouveau -7.481,24 €

Rémunération du capital 0,00 €

FROMAGERIE COOPERATIVE CŒUR DU CONDROZ

RUE MARS AUX FRÊNES 2

5360 HAMOIS

BE 0791583544

Les comptes annuels ainsi clôturés sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée générale.

POINT 3

Ensuite, l'assemblée générale, par un vote spécial et à l'unanimité, donne décharge aux gérants pour leur mandat durant l'exercice écoulés.

POINT 4

Suite à la proposition de démission de Nina Legros en qualité d'administratrice de la Coopérative, l'Assemblée générale accepte et vote à l'unanimité la démission de Nina Legros avec un effet immédiat.

Le président donne lecture du présent procès-verbal.

Et lecture faite, les membres du bureau et les associés qui en ont exprimé le désir ont signé.

Le président

Emmanuel
Samsen
Administrateur

Luc Tasioux
Administrateur
et président